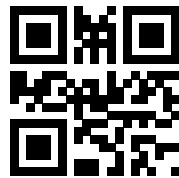


# M BOUHADDAOUI & Mme BENOUAR/M RABHI



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 9 mai 2024 sous réserves d'incidents**



**SELARL Nathalie DOYON et associés, notaires**  
**7 rue de l'Hôpital**



Ecrit par Echo du Mardi le 9 mai 2024

**84860 CADEROUSSE**

**Cession de fonds de commerce BOUHADDAOUI/RABHI**

Suivant acte reçu par Maître Nathalie DOYON, notaire à CADEROUSSE, le 30 Avril 2024 en cours d'enregistrement au service de l'enregistrement de VAUCLUSE, **Monsieur Abdenbi BOUHADDAOUI**, coiffeur, et **Madame Marine Adeline BENOUAR**, sans profession, demeurant à SORGUES (84700), 272 Chemin du Grand Coulet ont cédé à **Monsieur Mohammed RABHI**, auto-entrepreneur, époux de Madame Khadija BALLOTI, demeurant à LE PONTET (84130) 2 rue Louis Gay Lussac, le fonds artisanal de coiffure sis et exploité à JONQUIERES (84150), 59 Avenue de la Libération, lui appartenant, et pour lequel Monsieur Abdenbi BOUHADDAOUI est immatriculé au répertoire des métiers de VAUCLUSE, et au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 797 411 535 moyennant le prix de 3000,00 €

L'entrée de jouissance est immédiate.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître DOYON, notaire à CADEROUSSE, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,